



Comité d'examen indépendant des fonds d'IG Gestion de patrimoine  
Message du président du Comité d'examen indépendant des fonds d'IG Gestion de patrimoine

Madame, Monsieur,

Au nom des membres du Comité d'examen indépendant (CEI), je suis heureux de présenter le rapport annuel 2022 à l'intention des porteurs de titres des fonds d'IG Gestion de patrimoine. Ce rapport décrit le CEI et ses activités au cours de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022. Au cours de la dernière année, un grand nombre de points importants ont été soumis à l'examen des membres du CEI afin qu'ils puissent formuler des recommandations et les approuver. Ces points sont expliqués de façon détaillée dans les pages qui suivent.

Nous vous informons que Theresa McLeod a quitté le CEI le 31 juillet 2021 et que Wendy Rudd en est devenue membre le 14 septembre 2021. Nous souhaitons témoigner du dévouement et des précieux services que Mme McLeod a fournis en tant que membre du CEI.

Alors qu'ils présentent ce rapport annuel aux porteurs de titres, les membres du CEI aimeraient souligner l'importante contribution du gestionnaire et de ses représentants au bon fonctionnement des activités courantes du CEI. Nous avons plus précisément apprécié les renseignements complets et détaillés qu'ils nous ont fournis, la compétence des cadres supérieurs et leur empressement à répondre à nos demandes d'information et à donner suite à nos recommandations.

Cordialement,

Russell Goodman

Président du Comité d'examen indépendant des fonds d'IG Gestion de patrimoine

Le 12 mai 2022


## Rapport annuel 2022 à l'intention des porteurs de titres des fonds d'IG Gestion de patrimoine

Aux porteurs de titres,


Le Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des fonds d'IG Gestion de patrimoine<sup>1</sup> (collectivement, les « Fonds » et individuellement, un « fonds ») est régi par les dispositions de la Norme canadienne (NC) 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement (« NC 81-107 »). Les Fonds sont gérés par la Société de gestion d'investissement I.G. Ltée (la « SGIIG », ou le « gestionnaire »). La SGIIG est aussi le conseiller en valeurs de certains des fonds, comme il est indiqué dans les prospectus des fonds. Selon la NC 81-107, le CEI a pour mandat d'examiner les situations de conflit d'intérêts potentiel qui lui sont soumises par la SGIIG à l'égard des fonds, et de formuler des recommandations ou de donner son approbation, selon la nature de la situation. Une « situation de conflit d'intérêts potentiel » est une situation où une personne raisonnable considérerait que la SGIIG, ou une entité liée à la SGIIG, a un intérêt qui pourrait entrer en conflit avec la capacité de celle-ci d'agir de bonne foi dans l'intérêt des fonds. Dans chaque cas où une situation de conflit d'intérêts potentiel est relevée et soumise à son examen, le CEI doit déterminer si la mesure proposée par la SGIIG produirait un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Au moins une fois par année, le CEI revoit aussi l'efficacité et l'adéquation des politiques de la SGIIG qui ont trait aux fonds et fait lui-même l'évaluation de son indépendance, de son efficacité et de sa rémunération.


### Membres du Comité d'examen indépendant


Tous les membres du CEI sont indépendants du gestionnaire et ont les compétences nécessaires pour exercer leurs fonctions.


 <p><b>Âge :</b> 69 ans</p> <p><b>Membre depuis :</b> Le 27 juillet 2011</p>	<p><b>Russell Goodman, FCPA, IAS.A</b></p> <p>M. Goodman est le président du Comité d'examen indépendant des fonds d'IG Gestion de patrimoine. Il possède une grande expérience des conseils d'administration, étant notamment membre de ceux de Metro et de Northland Power, où il préside les comités d'audit tout en participant à divers autres comités.</p> <p>Il a aussi été associé chez PricewaterhouseCoopers LLP où il a assumé divers postes de cadre supérieur au Québec, au Canada, sur le continent américain et à l'échelle mondiale.</p> <p>M. Goodman est lauréat de la Médaille du souverain pour les bénévoles décernée par le gouverneur général du Canada.</p>	
	<p><b>Membre des comités suivants :</b></p> <p>Comité d'examen indépendant</p> <p>Sous-comité des titres de parties liées</p>	<p><b>Présence</b></p> <p>6/6</p> <p>3/3</p>

<sup>1</sup> Reportez-vous à l'annexe A pour consulter la liste des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, qui comprennent les fiducies d'investissement à participation unitaire d'IG Gestion de patrimoine, les fonds communs de placement offerts dans le cadre du programme de gestion de l'actif Profil<sup>MC</sup>, et les fonds d'IG Gestion de patrimoine non destinés aux épargnants, tous ces fonds ayant pour fiduciaire la Société de gestion d'investissement I.G., Ltée ainsi que les catégories de fonds communs de placement offertes par la Société de fonds Groupe Investors Inc.

 <p><b>Âge :</b> 65 ans</p> <p><b>Membre depuis :</b> Le 19 avril 2018</p>	<p>L.-Daniel Gauvin, MBA, IAS.A</p> <p>M. Gauvin a connu une fructueuse carrière de 37 ans dans les services financiers et les marchés financiers, dont 20 ans au Groupe Desjardins où il a occupé successivement le poste de premier vice-président et chef de la gestion des risques et celui de premier vice-président et directeur général, Caisse centrale Desjardins et Desjardins Capital.</p> <p>Il possède une grande expérience des conseils d'administration, étant membre du conseil d'Investissement Québec, où il préside le Comité de gestion des risques.</p>	
	<b>Membre des comités suivants :</b>	<b>Présence</b>
	Comité d'examen indépendant	6/6
Sous-comité des titres de parties liées	3/3	

 <p><b>Âge :</b> 62 ans</p> <p><b>Membre depuis :</b> Le 18 juillet 2019</p>	<p>Kelvin Shepherd, ingénieur</p> <p>M. Shepherd a mené une brillante carrière de 37 ans à divers postes techniques et de direction dans le secteur des télécommunications, ce qui l'a mené à des postes de direction dans ce secteur, ainsi que dans celui de l'énergie. Il était jusqu'à récemment président et directeur général de Manitoba Hydro, et a également occupé des postes de direction au sein de Saskatchewan Telecommunications, où il a travaillé pendant près de 20 ans, et de Manitoba Telecom services. Ingénieur professionnel agréé, M. Shepherd est un bénévole engagé dans sa communauté.</p>	
	<b>Membre des comités suivants :</b>	<b>Présence</b>
	Comité d'examen indépendant	6/6
Sous-comité des titres de parties liées	3/3	

 <b>Âge :</b> 59 ans  <b>Membre depuis :</b> Le 14 septembre 2021	Wendy Rudd  Mme Rudd a connu une carrière fructueuse de 36 ans au cours de laquelle elle a occupé divers postes d'administratrice et de gestionnaire dans le secteur des valeurs mobilières, ce qui lui a permis de progresser vers des postes de haute direction dans ce secteur. Elle occupait récemment le poste de première vice-présidente à l'OCRCVM et a également occupé des postes de direction à la Bourse de Toronto et à la CIBC. Mme Rudd possède en outre une grande expérience des conseils d'administration.	
	<b>Membre des comités suivants :</b>  Comité d'examen indépendant  Sous-comité des titres de parties liées	<b>Présence</b>  5/5  3/3

 <b>Âge :</b> 73 ans  <b>Membre depuis :</b> Le 24 octobre 2007  <b>Départ à la retraite :</b> Le 31 juillet 2021	Mary Theresa McLeod, BA, MBA, CFA  Mme McLeod était une professionnelle des services bancaires d'investissement spécialisée dans le financement des services publics. Elle a occupé des postes de cadre supérieure auprès de ScotiaMcLeod Inc, de Merrill Lynch Canada Inc. et de Pitfield, MacKay, Ross & Company Ltd. Elle a été commissaire à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pendant sept ans. Mme McLeod a cumulé une grande expérience des conseils d'administration.	
	<b>Membre des comités suivants :</b>  Comité d'examen indépendant  Sous-comité des titres de parties liées	<b>Présence</b>  3/3  3/3

## Indépendance des membres du CEI

À la date du présent rapport, les membres du CEI ne détenaient pas, au total, en propriété véritable, directement ou indirectement, i) plus de 10 % des parts ou des actions des séries ou catégories de chaque fonds; ii) plus de 0,01 % des actions avec droit de vote ou des titres de participation du gestionnaire ou; iii) plus de 0,01 % des actions avec droit de vote d'une personne ou d'une entreprise fournissant des services aux Fonds ou au gestionnaire.

À la date du présent rapport, aucun des membres du CEI ne siège à un comité d'examen indépendant de fonds communs de placement autres que ceux des Fonds ni n'entretient de relation qui permettrait de douter de son indépendance.

## Rémunération et indemnités

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022, la rémunération globale versée aux membres du CEI s'est établie à 274 634,00 \$. Ce montant comprend la rémunération annuelle des membres du Comité, les jetons de présence pour chacune des réunions auxquelles ils participent et le remboursement de dépenses raisonnables engagées par les membres du CEI dans le cadre de leurs fonctions (notamment les frais de transport et d'hébergement). Ces frais ont été répartis de manière équitable entre tous les fonds. Aucun montant n'a été versé aux membres du CEI à titre d'indemnité au cours de cette période.

Une fois par année, les membres du CEI fixent leur propre rémunération en tenant compte des recommandations du gestionnaire et des facteurs suivants :

1. l'intérêt des fonds et des porteurs de titres;
2. les pratiques exemplaires du secteur;
3. le nombre, la nature et la complexité des fonds; et
4. la nature et l'importance de la charge de travail de chacun des membres du CEI, notamment le temps qu'ils sont censés consacrer à leurs fonctions.

## Mandat

Le mandat du CEI est d'analyser les situations de conflit d'intérêts potentiel qui lui sont soumises par le gestionnaire ainsi que de donner des conseils impartiaux et de formuler des recommandations ou de donner son approbation, selon la nature du conflit d'intérêts, après avoir déterminé si la démarche proposée allait ou non produire un résultat juste et raisonnable pour les Fonds ou pour un fonds en particulier, selon le cas. Par exemple, le CEI :

- examine les situations de conflit d'intérêts potentiel que lui soumet le gestionnaire à des fins de recommandation ou d'approbation;
- communique au gestionnaire des instructions permanentes afin qu'il adopte un certain nombre de mesures continues à l'égard de certains types de conflits d'intérêts qui sont susceptibles de se produire régulièrement (pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Instructions permanentes », ci-après);

- ▶ approuve certaines ententes et opérations concernant le Fonds de biens immobiliers Investors, en vertu de la dispense accordée par les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières; et
- ▶ examine toute autre question qui lui est soumise conformément à la NC 81-107.

Le CEI remplit son mandat en ayant pleinement conscience de son obligation de déclarer à l'organisme de réglementation des valeurs mobilières compétent toute situation où le gestionnaire aurait agi à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts potentiel d'une manière non conforme à la législation sur les valeurs mobilières ou sans respecter une condition imposée par le CEI dans sa recommandation ou son approbation.

## Sommaire des situations de conflit d'intérêts potentiel

Conformément à la NC 81-107, le CEI a le devoir de faire des recommandations précises ou de donner des approbations relativement aux situations de conflit d'intérêts potentiel qui lui ont été soumises par le gestionnaire. En pareil cas, après examen du plan d'action proposé par le gestionnaire, le CEI a le devoir de vérifier si les opérations proposées produiraient un résultat juste et raisonnable pour le ou les fonds visés.

### *Recommandations précises*

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022, les situations de conflit d'intérêts potentiel suivantes ont été expressément soumises au CEI par le gestionnaire. Dans tous les cas, le CEI a recommandé d'aller de l'avant avec l'opération proposée, après avoir jugé qu'elle produirait un résultat juste et raisonnable pour le ou les fonds visés :

- ▶ **Placement proposé.** Le 18 novembre 2021, le gestionnaire, par l'intermédiaire du Fonds privé d'actions canadiennes Profil, a proposé d'investir dans le Fonds de croissance Northleaf Capital géré par Northleaf Capital Partners Ltd. (« Northleaf »). Le gestionnaire a soumis le placement proposé au CEI parce qu'une société affiliée au gestionnaire détenait une participation substantielle dans Northleaf. Après avoir examiné les renseignements fournis par le gestionnaire, le CEI a déterminé que la proposition produirait un résultat juste et raisonnable pour le Fonds privé d'actions canadiennes Profil.
- ▶ **Placement proposé.** Le 25 novembre 2021, le gestionnaire, par l'intermédiaire du Fonds privé de titres à revenu fixe Profil, a proposé d'investir dans le Fonds d'occasions de crédit privé Northleaf (Northleaf Private Credit Opportunities Fund) géré par Northleaf. Après avoir examiné les renseignements fournis par le gestionnaire, le CEI a déterminé que la proposition produirait un résultat juste et raisonnable pour le Fonds privé de titres à revenu fixe Profil.
- ▶ **Fusion de fonds et changement de sous-conseiller en valeurs.** Le 10 mars 2022, le gestionnaire a proposé les fusions de fonds suivantes et un changement de sous-conseiller en valeurs en faveur d'une société affiliée :

Fusion proposée de certains fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine énumérés ci-dessous (les « fusions proposées ») :

Fonds fusionné	Fonds prorogé
Fonds d'entreprises québécoises IG Mackenzie	Fonds d'actions canadiennes IG Mackenzie

Après discussion, le Comité a jugé que les fusions proposées produiraient un résultat juste et raisonnable pour les fonds susmentionnés.

Le Comité a discuté des risques de conflits d'intérêts liés au changement proposé de sous-conseiller en valeurs du fonds d'IG Gestion de patrimoine indiqué ci-dessous (le « changement proposé de conseiller en valeurs ») :

Fonds	Sous-conseiller en valeurs actuel	Nouveau sous-conseiller en valeurs
Fonds privé d'actions canadiennes Profil – Valeur grande capitalisation	Jarislowsky Fraser	Placements Mackenzie

Le Comité a signifié au gestionnaire que le changement proposé de sous-conseiller en valeurs produirait, à son avis, un résultat juste et raisonnable pour le fonds susmentionné.

- **Placement proposé.** Le 10 mars 2022, le gestionnaire, par l'intermédiaire du Fonds privé d'actions canadiennes Profil, a proposé d'investir dans un instrument de placement en capital-investissement géré par Sagard Capital. Le gestionnaire a présenté le placement proposé au CEI parce que l'actionnaire dominant indirect du gestionnaire est le propriétaire de Sagard Capital. Après avoir examiné les renseignements fournis par le gestionnaire, le CEI a déterminé que la proposition produirait un résultat juste et raisonnable pour le Fonds privé d'actions américaines Profil.

## Instructions permanentes

Le CEI a donné au gestionnaire des instructions permanentes qui obligent ce dernier à se conformer à ses politiques et procédures connexes relativement aux situations de conflit d'intérêts potentiel et à lui en faire rapport. Au moins une fois par année, le gestionnaire procède à un examen et à une évaluation de ces politiques et procédures et en fait rapport au CEI.

### *Approbatons et instructions permanentes*

Durant la période, le gestionnaire s'est appuyé sur les approbations et les instructions permanentes du CEI pour investir dans les titres d'émetteurs reliés aux Fonds. À défaut d'une telle approbation du CEI, les Fonds n'auraient pas pu procéder à ces investissements. À titre explicatif, un émetteur relié à un fonds est un émetteur qui détient une quantité substantielle de titres du gestionnaire (plus de 20 % des titres avec droit de vote émis par le gestionnaire) ou un émetteur dans lequel un porteur important de titres émis par le gestionnaire détient un intérêt substantiel (plus de 10 % des titres avec droit de vote émis par le gestionnaire), ou un émetteur dont un administrateur ou un haut dirigeant est aussi un administrateur ou un haut dirigeant du gestionnaire de portefeuille ou d'une société affiliée à celui-ci.

L'instruction permanente à ce sujet exige du gestionnaire qu'il se conforme à la Politique relative au placement de titres d'un émetteur relié, fasse périodiquement rapport de son respect de celle-ci en joignant à ses rapports les attestations idoines de la part des gestionnaires de portefeuille concernés, et signale en temps opportun toute violation importante de la Politique ou exception à celle-ci.

Durant la période, le gestionnaire s'est appuyé sur les approbations et les instructions permanentes du CEI pour mener des opérations entre fonds (aussi appelées opérations croisées). Une opération entre fonds se produit quand un fonds achète des titres en portefeuille d'un autre fonds ou lui en vend. L'instruction permanente à ce sujet exige du gestionnaire qu'il se conforme à la politique applicable et signale en temps opportun toute violation importante de la politique ou exception à celle-ci.

### *Recommandations et instructions permanentes*

À la suite des examens menés par le CEI au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 2022, le gestionnaire s'est appuyé sur les recommandations favorables et les instructions permanentes du CEI pour ce qui est des situations de conflit d'intérêts potentiel régies par les politiques suivantes :

<b>Politique</b>	<b>Description</b>
Code de conduite IGM	Cette politique régit les activités des employés et administrateurs du gestionnaire.
Politique de placement des fonds de fonds	Cette politique régit les situations de conflits d'intérêts qui surviennent lorsque des fonds communs de placement gérés ou conseillés par la SGIIG ou par un membre de son groupe investissent dans d'autres fonds communs de placement également gérés ou conseillés par la SGIIG ou par un membre de son groupe.
Politique relative aux investissements dans des fonds négociés en bourse de parties liées	Cette politique régit les placements par un fonds d'investissement géré par IG (qu'il s'agisse d'un fonds commun de placement traditionnel ou d'un fonds négocié en bourse) dans un fonds négocié en bourse géré par IG.
Politique sur l'évaluation	Cette politique encadre les services d'évaluation de la valeur du portefeuille de placements d'un fonds.
Politique sur la comptabilité des gains et des pertes des fonds	Cette politique régit la correction des erreurs survenues dans le calcul du prix des parts ou actions d'un fonds, dans la gestion des opérations des investisseurs et dans la négociation des titres en portefeuille d'un fonds de placement.
Politique sur la divulgation de l'information sur les portefeuilles	Cette politique régit la communication d'information au sujet des placements d'un fonds.
Politique sur la divulgation des activités externes	Cette politique vise à déterminer si des activités professionnelles externes (y compris des postes de dirigeant, d'administrateur ou équivalents occupés dans des organisations externes, rémunérés ou non) accomplies par des administrateurs, dirigeants, personnes inscrites ou employés donnent lieu à des conflits d'intérêts potentiels et, dans l'affirmative, les moyens d'y remédier.
Politique sur la gestion de la fiscalité des titres	Cette politique régit l'attribution aux investisseurs des impôts, taxes et dividendes par une société de



	fonds commun de placement ainsi que les placements dans des titres qui sont susceptibles de produire un revenu de source étrangère dans une société de fonds commun de placement.
Politique sur la répartition des frais	Cette politique régit la répartition des dépenses permises aux fonds communs de placement et vise à assurer le caractère juste et raisonnable de cette répartition.
Politique sur la surveillance des sous-conseillers en valeurs	Cette politique régit la surveillance des gestionnaires de portefeuille externes des fonds.
Politique sur la surveillance des transactions à court terme	Cette politique régit la surveillance des activités potentiellement nuisibles d'investisseurs.
Politique sur le Fonds de biens immobiliers Investors	Cette politique a pour objectif de veiller à ce que le Fonds de biens immobiliers Investors soit géré conformément à la Norme canadienne 81-102 – Fonds d'investissement et à l'ordonnance de dispense rendue le 26 mai 2009 par la Commission des valeurs mobilières du Manitoba et ses modifications, permettant au fonds d'acheter, de vendre et de détenir des biens immobiliers.
Politique sur les conflits d'intérêts	Cette politique régit les conflits d'intérêts qui peuvent survenir entre la SGIIG et les Fonds d'IG Gestion de patrimoine et établit des règles et des procédures permettant de gérer ces conflits d'intérêts conformément à la Norme canadienne 31-103 sur les obligations d'inscription et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites, et à l'Instruction générale 31-103CP (appelées collectivement « NC 31-103 »), ainsi qu'à la Norme canadienne 81-107 – Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement (« NC 81-107 »).
Politique sur les opérations croisées	Assure la conformité avec les lois sur les valeurs mobilières applicables aux opérations entre les fonds d'investissement et les autres comptes dont elle est responsable.
Politique sur les placements dans des prêts hypothécaires émis par la SGIIG	Cette politique vise à assurer un traitement équitable dans la fourniture de prêts hypothécaires aux Fonds d'IG Gestion de patrimoine, entre les fonds et les autres acquéreurs potentiels de prêts hypothécaires émis par la SGIIG, et à veiller à ce que les placements dans les prêts hypothécaires IG par les fonds soient effectués conformément aux règlements applicables et à toute dispense.
Politique sur les placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires émis par la SGIIG	Cette politique a pour objectif d'assurer que tous les placements des Fonds d'IG Gestion de patrimoine dans des titres adossés à des créances hypothécaires émis par la SGIIG, conformément à la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , sont effectués de manière à gérer adéquatement tout conflit d'intérêts potentiel inhérent à ce type de placement et d'une manière conforme aux règlements applicables et à toute dispense.

Politique sur les placements dans les titres d'une société liée	Cette politique vise à s'assurer que les fonds d'investissement gérés par la SGIIG se conforment à la Norme canadienne 81-107 – Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la détention des titres émis par une société liée.
Politique sur les transactions personnelles	Cette politique régit les opérations personnelles des particuliers qui ont accès à des renseignements d'initié sur un fonds.
Politique sur les transactions personnelles des initiés des fonds	Cette politique régit les opérations personnelles des particuliers qui ont accès à des renseignements d'initié sur un fonds.
Politique sur les transactions personnelles des titulaires de droits d'accès	Cette politique régit les opérations personnelles des particuliers qui ont accès à des renseignements de première main sur le portefeuille des fonds.

---

Des exemplaires gratuits du présent rapport peuvent être obtenus en envoyant un courriel à IG Gestion de patrimoine, à l'adresse [contact-f@investorsgroup.com](mailto:contact-f@investorsgroup.com) (pour le service en français) ou [contact-e@investorsgroup.com](mailto:contact-e@investorsgroup.com) (pour le service en anglais), ou en composant le 1-800-661-4578 (au Québec seulement) ou le 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada), ou encore en allant sur le site [www.ig.ca](http://www.ig.ca) ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Cordialement,

Russell Goodman, président,  
L.-Daniel Gauvin  
Kelvin Shepherd  
Wendy Rudd

Le Comité d'examen indépendant des fonds d'IG Gestion de patrimoine

Le 12 mai 2022

## Annexe A – Fonds communs de placement IG Gestion de patrimoine

Fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine visés par le présent rapport :

### **LISTE DES FONDS – AU 31 MARS 2022**

#### **FAMILLE DE FONDS « INVESTORS » - 69 FIDUCIES D'INVESTISSEMENT À PARTICIPATION UNITAIRE (y compris le FBII)**

1. Fonds canadien équilibré IG Beutel Goodman
2. Fonds d'actions canadiennes IG Beutel Goodman
3. Fonds canadien petite capitalisation IG Beutel Goodman
4. Fonds d'actions internationales IG BlackRock
5. Portefeuille Action climat IG – Actions mondiales
6. Portefeuille Action climat IG – Équilibré mondial d'actions
7. Portefeuille Action climat IG – Équilibré mondial à revenu fixe
8. Portefeuille Action climat IG – Équilibré mondial neutre
9. Portefeuille fondamental IG – Équilibré
10. Portefeuille fondamental IG – Équilibré Croissance
11. Portefeuille fondamental IG – Mondial Revenu
12. Portefeuille fondamental IG – Croissance
13. Portefeuille fondamental IG – Revenu
14. Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu
15. Portefeuille fondamental IG – Accent revenu
16. Fonds d'actions canadiennes IG FI
17. Fonds d'actions canadiennes IG Franklin Bissett
18. Fonds de marchés émergents IG JPMorgan
19. Fonds d'obligations de sociétés canadiennes IG Mackenzie
20. Fonds d'actions canadiennes de dividendes et de revenu IG Mackenzie
21. Fonds d'actions canadiennes IG Mackenzie
22. Fonds de marché monétaire canadien IG Mackenzie
23. Fonds canadien petite et moyenne capitalisation IG Mackenzie
24. Fonds canadien petite et moyenne capitalisation IG Mackenzie II
25. Fonds de dividendes IG Mackenzie
26. Fonds d'actions européennes IG Mackenzie
27. Fonds d'actions européennes moyenne capitalisation IG Mackenzie
28. Fonds de revenu à taux variable IG Mackenzie
29. Fonds mondial d'obligations IG Mackenzie
30. Fonds mondial de dividendes IG Mackenzie
31. Fonds mondial Services financiers IG Mackenzie
32. Fonds mondial IG Mackenzie
33. Fonds mondial IG Mackenzie II
34. Fonds mondial de ressources naturelles IG Mackenzie
35. Fonds mondial Science et Technologie IG Mackenzie
36. Fonds à revenu élevé IG Mackenzie
37. Fonds de revenu IG Mackenzie
38. Fonds international petite capitalisation IG Mackenzie
39. Fonds européen IG Mackenzie Ivy
40. Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie
41. Fonds mutuel IG Mackenzie du Canada
42. Fonds d'actions nord-américaines IG Mackenzie
43. Fonds international Pacifique IG Mackenzie
44. Fonds d'actions panasiatiques IG Mackenzie
45. Fonds d'entreprises québécoises IG Mackenzie
46. Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie
47. Fonds de revenu stratégique IG Mackenzie
48. Fonds ISR Summa IG Mackenzie<sup>MC</sup>

49. Fonds enregistré de dividendes américains IG Mackenzie
50. Fonds d'actions américaines IG Mackenzie
51. Fonds de marché monétaire É.-U. IG Mackenzie
52. Fonds Découvertes É.-U. IG Mackenzie
53. Portefeuille à versements gérés IG
54. Portefeuille à versements gérés et de croissance IG
55. Portefeuille équilibré à risque géré IG
56. Portefeuille accent croissance à risque géré IG
57. Portefeuille de revenu équilibré à risque géré IG
58. Portefeuille accent revenu à risque géré IG
59. Portefeuille à versements gérés et de croissance bonifiée IG
60. Fonds d'obligations mondiales IG PIMCO
61. Fonds de croissance É.-U. IG Putnam
62. Fonds américain à revenu élevé IG Putnam
63. Fonds d'actions américaines grande capitalisation IG T. Rowe Price
64. Portefeuille Pilier Investors
65. Portefeuille de croissance plus Investors
66. Portefeuille de croissance Investors
67. Portefeuille de revenu plus Investors
68. Portefeuille de croissance retraite Investors
69. Portefeuille de retraite plus Investors

**PORTEFEUILLES PRIVÉS PROFIL<sup>MC</sup> (14 fonds et la Catégorie Marché monétaire canadien IG Mackenzie\*\* - série I seulement)**

1. Fonds privé de répartition active Profil I<sup>MC</sup>
2. Fonds privé de répartition active Profil II<sup>MC</sup>
3. Fonds privé de répartition active Profil III<sup>MC</sup>
4. Catégorie privée Actions canadiennes Profil<sup>MC</sup>
5. Fonds privé d'actions canadiennes Profil<sup>MC</sup>
6. Catégorie privée Marchés émergents Profil<sup>MC</sup>\*
7. Fonds privé de marchés émergents Profil<sup>MC</sup>
8. Fonds privé de FNB Profil<sup>MC</sup>
9. Fonds privé de titres à revenu fixe Profil<sup>MC</sup>
10. Catégorie privée Actions internationales Profil<sup>MC</sup>
11. Fonds privé d'actions internationales Profil<sup>MC</sup>

12. Fonds privé à faible volatilité Profil<sup>MC</sup>
13. Catégorie privée Actions américaines Profil<sup>MC</sup>\*
14. Fonds privé d'actions américaines Profil<sup>MC</sup>

\* Fonds de la Société de fonds

**PORTEFEUILLES DE FONDS PROFIL<sup>MC</sup> (4 portefeuilles)**

1. Portefeuille d'actions mondiales Profil<sup>MC</sup>
2. Portefeuille équilibré d'actions mondiales Profil<sup>MC</sup>
3. Portefeuille équilibré de revenu fixe mondial Profil<sup>MC</sup>
4. Portefeuille équilibré mondial neutre Profil<sup>MC</sup>

**FONDS PRIVÉ DE PLACEMENTS ALTERNATIFS PROFIL<sup>MC</sup> (1 portefeuille)**

1. Fonds privé de placements alternatifs Profil<sup>MC</sup>

**FONDS DE LA SOCIÉTÉ DE FONDS GROUPE INVESTORS (54 fonds, à l'exception des catégories Profil)**

1. Catégorie Actions canadiennes IG Beutel Goodman
2. Catégorie Portefeuille fondamental IG - Équilibré
3. Catégorie Portefeuille fondamental IG - Équilibré Croissance
4. Catégorie Portefeuille fondamental IG - Équilibré Croissance II
5. Catégorie Portefeuille fondamental IG - Croissance
6. Catégorie Portefeuille fondamental IG - Croissance II
7. Catégorie Portefeuille fondamental IG - Équilibré Revenu
8. Catégorie Actions canadiennes IG FI
9. Catégorie Actions canadiennes IG Franklin Bisset
10. Catégorie Actions canadiennes IG Franklin Bisset II
11. Catégorie Marchés émergents IG JPMorgan
12. Catégorie Marché monétaire canadien IG Mackenzie\*\*\*

13. Catégorie canadienne petite et moyenne capitalisation IG Mackenzie
  14. Catégorie canadienne petite et moyenne capitalisation IG Mackenzie II
  15. Catégorie canadienne petite et moyenne capitalisation IG Mackenzie III
  16. Catégorie Dividendes IG Mackenzie
  17. Catégorie Actions européennes IG Mackenzie
  18. Catégorie Actions européennes moyenne capitalisation IG Mackenzie
  19. Catégorie mondiale IG Mackenzie
  20. Catégorie mondiale IG Mackenzie II
  21. Catégorie mondiale IG Mackenzie III
  22. Catégorie mondiale Produits de consommation IG Mackenzie
  23. Catégorie mondiale Services financiers IG Mackenzie
  24. Catégorie mondiale Soins de santé IG Mackenzie
  25. Catégorie mondiale Infrastructure IG Mackenzie
  26. Catégorie mondiale Ressources naturelles IG Mackenzie
  27. Catégorie mondiale Métaux précieux IG Mackenzie
  28. Catégorie mondiale Science et Technologie IG Mackenzie
  29. Catégorie petite capitalisation internationale IG Mackenzie
  30. Catégorie Europe IG Mackenzie Ivy
  31. Catégorie Europe IG Mackenzie Ivy II
  32. Catégorie Europe IG Mackenzie Ivy III
  33. Catégorie Actions étrangères IG Mackenzie Ivy
  34. Catégorie Actions nord-américaines IG Mackenzie
  35. Catégorie Actions nord-américaines IG Mackenzie II
  36. Catégorie Actions nord-américaines IG Mackenzie III
  37. Catégorie Actions nord-américaines IG Mackenzie IV
  38. Catégorie Actions nord-américaines IG Mackenzie V
  39. Catégorie internationale Pacifique IG Mackenzie
  40. Catégorie Actions panasiatiques IG Mackenzie
  41. Catégorie Actions panasiatiques IG Mackenzie II
  42. Catégorie Entreprises québécoises IG Mackenzie
  43. Catégorie ISR Summa IG Mackenzie
  44. Catégorie Actions américaines IG Mackenzie
  45. Catégorie Actions américaines IG Mackenzie II
  46. Catégorie Actions américaines IG Mackenzie III
  47. Catégorie Découvertes É.-U. IG Mackenzie
  48. Catégorie Découvertes É.-U. IG Mackenzie II
  49. Catégorie Portefeuille équilibré à risque géré IG
  50. Catégorie Portefeuille accent croissance à risque géré IG
  51. Catégorie Portefeuille de revenu équilibré à risque géré IG
  52. Catégorie Croissance É.-U. IG Putnam
  53. Catégorie Croissance É.-U. IG Putnam II
  54. Catégorie Actions américaines grande capitalisation IG T. Rowe Price
- FONDS VENDUS PAR NOTICE D'OFFRE (34 fonds)**
1. Fonds en gestion commune d'actions américaines petite capitalisation Aristotle – IG
  2. Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG I
  3. Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG II
  4. Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG III
  5. Fonds en gestion commune d'actions internationales BlackRock – IG
  6. Fonds d'actions internationales à faible volatilité BlackRock - IG
  7. Fonds d'actions chinoises China AMC – IG Mandat privé
  8. Fonds privé de stratégie des risques à parité IG Panagora
  9. Fonds d'actions mondiales à faible volatilité Irish Life – IG Mandat privé
  10. Fonds en gestion commune de marchés émergents JPMorgan – IG
  11. Fonds de positions longues/courtes en actions américaines JPMorgan – IG
  12. Fonds en gestion commune d'obligations canadiennes Mackenzie – IG

- |  |   |
|--|---|
| 13. Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Mackenzie – IG Mandat privé                    | 4. FPG équilibré – Portefeuille fondamental IG/CV               |
| 14. Fonds de revenu d'actions canadiennes Mackenzie – IG Mandat privé                          | 5. FPG de croissance équilibré – Portefeuille fondamental IG/CV |
| 15. Fonds en gestion commune d'actions canadiennes Mackenzie – IG                              | 6. FPG de croissance – Portefeuille fondamental IG/CV           |
| 16. Fonds d'actions Mackenzie – IG   | 7. FPG de revenu – Portefeuille fondamental IG/CV               |
| 17. Fonds de couverture d'actions Mackenzie - IG   | 8. FPG de revenu équilibré - Portefeuille fondamental IG/CV     |
| 18. Fonds d'obligations mondiales Mackenzie - IG   | 9. FPG Accent revenu - Portefeuille fondamental IG/CV           |
| 19. Fonds d'opportunités en titres de créance mondiaux Mackenzie - IG                          | 10. FPG Actions américaines de base IG/CV                       |
| 20. Fonds en gestion commune mondial lié à l'inflation Mackenzie – IG                          | 11. FPG Dividendes IG/CV  |
| 21. Fonds de revenu Mackenzie – IG   | 12. FPG global IG/CV  |
| 22. Fonds en gestion commune d'actions internationales Mackenzie – IG                          | 13. FPG Accent revenu IG/CV                                     |
| 23. Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité Mackenzie – IG                             | 14. FPG croissance et revenu IG/CV                              |
| 24. Fonds en gestion commune d'actions à faible volatilité de marchés émergents Mackenzie – IG | 15. FPG modéré IG/CV  |
| 25. Fonds en gestion commune d'actions américaines à faible volatilité Mackenzie – IG          | 16. FPG modéré dynamique IG/CV                                  |
| 26. Fonds en gestion commune d'actions américaines Mackenzie – IG                              | 17. FPG prudent modéré IG/CV                                    |
| 27. Fonds d'obligations climatiques – PIMCO IG   | 18. FPG Marché monétaire IG/CV                                  |
| 28. Fonds en gestion commune d'obligations mondiales – PIMCO IG                                | 19. FPG mutuel du Canada IG/CV                                  |
| 29. Fonds en gestion commune à revenu élevé Putnam – IG  | 20. FPG Actions nord-américaines IG/CV                          |
| 30. Fonds Leaders de la durabilité Putnam – IG   |   |
| 31. Fonds de solutions climatiques Rockefeller – IG  |   |
| 32. Fonds d'impact mondial T. Rowe Price – IG  |   |
| 33. Fonds en gestion commune d'actions américaines T. Rowe Price – IG                          |   |
| 34. Fonds de couverture d'actions mondiales Wellington – IG                                    |   |

**FONDS DISTINCTS IG/GWL – Anciens fonds (22 fonds)**

**Fonds distincts IG/GWL (fonds de placement garanti – FPG) – 20 fonds**

- |                        |  |
|------------------------|--|
| 1. FPG dynamique IG/CV | 5. Fonds distinct de croissance équilibré - Portefeuille fondamental IG/CV |
| 2. FPG équilibré IG/CV | 6. Fonds distinct de croissance - Portefeuille fondamental IG/CV           |
| 3. FPG prudent IG/CV   | 7. Fonds distinct de croissance - Portefeuille fondamental IG/CV II        |
|                        | 8. Fonds distinct de revenu équilibré - Portefeuille fondamental IG/CV II  |
|                        | 9. Fonds distinct accent revenu - Portefeuille fondamental IG/CV           |
|                        | 10. Fonds distinct Actions américaines de base IG/CV                       |
|                        | 11. Fonds distinct Portefeuille prudent IG/CV                              |

- |   |  |
|---|--|
| 12. Fonds distinct de dividendes IG/CV                    | 17. Fonds distinct Portefeuille prudent modéré IG/CV |
| 13. Fonds distinct global IG/CV                           | 18. Fonds distinct Portefeuille modéré IG/CV         |
| 14. Fonds distinct de revenu IG Mackenzie IG/CV           | 19. Fonds distinct de marché monétaire IG/CV         |
| 15. Fonds distinct Portefeuille modéré dynamique IG/CV    | 20. Fonds distinct mutuel du Canada IG/CV            |
| 16. Fonds distinct Portefeuille modéré dynamique IG/CV II | 21. Fonds distinct d'actions nord-américaines IG/CV  |
|   | 22. Fonds distinct ISR Summa IG/CV                   |